

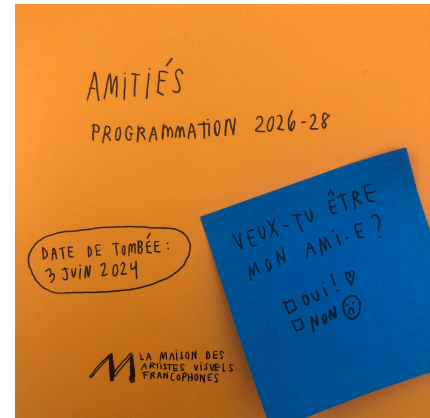
AMITIÉS

Appel de dossier: Programmation 2026-2028

La Maison des artistes visuels francophones

Date de tombée: 3 juin 2024

Que ce soit avec les artistes qui exposent entre les murs de nos galeries, le public fidèle qui suit nos activités ou la communauté qui soutient nos actions, le réseau de La Maison transcende un rapport professionnel ou opérationnel pour créer un réseau d'amitié qui nous permet de se lier et de se reconnaître. L'amitié se comprend comme une relation choisie qui prend racine dans une réciprocité qui naît entre autres du partage, de la bienveillance et de la confiance mutuelle. Au-delà des liens du sang ou de l'attraction, l'amitié repose sur un choix libre et volontaire de s'engager dans une relation. Comment ce concept se transpose-t-il dans le travail de création? Comment l'amitié peut-elle résister dans un contexte où les relations sont dépersonnalisées à travers les réseaux soit disant *sociaux*? Comment l'amitié peut permettre de créer de nouveaux modèles de collaboration et de réciprocité?



Afin d'approfondir cette réflexion, La Maison des artistes visuels francophones est heureuse de lancer un appel de dossiers aux artistes et commissaires pour sa programmation 2026-28 sous le thème de l'amitié. Cet appel de dossier concerne le premier volet de la programmation dans la Galerie contemporaine qui comprend un total de 6 expositions sur une période de 2 ans. Le second volet de cette programmation incluant des projets aux formes variées suivra dans un appel de dossiers distinct dans les mois à venir.

Les projets collaboratifs, relationnels ou épistolaires entre artistes ou commissaires, les relations au sein de collectifs ou regroupements artistiques, les différentes façons d'initier des rencontres, d'être en relation ou d'entretenir ces liens ne sont que quelques exemples de thèmes ou d'approches qui pourraient être explorés par les projets proposés; tous les médiums créatifs seront pris en compte.

Les artistes de tout horizon, origine, genre et à tous stades de leur carrière sont invité.e.s à appliquer, mais seules les propositions en français seront étudiées.

Les expositions seront sélectionnées par un jury de pairs selon le mérite artistique et en regard de la pertinence face à la thématique, tout en respectant le mandat de La Maison.

[Apprenez-en plus sur la mission de notre organisation ici](#)

CRITÈRES:

- Être artiste professionnel.le [selon la définition du Conseil des Arts du Canada](#)
- Avoir une formation spécialisée dans le domaine ou être reconnu.e par ses pairs
- Avoir la capacité de travailler et communiquer en français et, dans une moindre mesure, en anglais
- Une attention particulière sera accordée aux projets et pratiques qui sont solidement fondées sur un vocabulaire d'inclusivité, la condition humaine, l'écologie ainsi que les préoccupations environnementales et les projets qui sont ouverts à la collaboration communautaire et la sensibilisation au milieu rural.

CONDITIONS:

La Maison des artistes visuels francophones croit à l'importance d'offrir de bonnes conditions de travail aux artistes sélectionné.e.s lors de sa programmation. Ainsi, l'organisme s'engage à fournir les conditions suivantes:

- Droits d'exposition en suivant les barèmes de CARFAC en vigueur pour les années de programmation (Catégorie 1);
- Jusqu'à 500\$ pour couvrir les frais de déplacement et/ou d'envoi des oeuvres;
- Honoraire suivant les barèmes de CARFAC en vigueur pour une présentation d'artiste ou atelier (à déterminer avec l'équipe de La Maison);
- Documentation du projet d'exposition par un.e photographe professionnel.le;
- Lettre de soutien afin d'appliquer pour du financement additionnel et révision de demande de bourses selon les besoins de l'artiste.

Veillez vous référer au plan de notre espace et à la liste des équipement disponibles:

[Lien vers le plan de la galerie](#)

[Lien vers nos équipements](#)

Veillez inclure tous les éléments suivants dans un seul PDF (max. 10 Mo) et l'envoyer par Dropbox ou WeTransfer à l'adresse suivante: appels.mda@gmail.com

DOCUMENTS À SOUMETTRE:

- Démarche artistique (max. 1 page)
- Description du projet d'exposition (max. 1 page)
- 20 images de travaux récents ou hyperliens vers vidéo sur les plateformes Vimeo ou YouTube* (max. 10 minutes au total)
- Liste détaillée du matériel d'appui (titre, médium, dimension, date)
- Curriculum vitae (max. 2 pages)
- Dossier de presse (facultatif)

**Pour soumettre une combinaison d'images et de vidéo(s): chaque minute de vidéo équivaut à deux images.*

Si vous devez soumettre les documents dans un autre format que celui demandé, veuillez s'il-vous-plaît nous écrire dès que possible afin de prendre un arrangement. Pour plus d'informations sur les façons alternatives de soumettre une application, veuillez contacter Camille-Zoé Valcourt-Synnott à l'adresse suivante: administration@maisondesartistes.mb.ca